

MESURES SALARIALES

FO signe l'accord

Grâce à votre mobilisation le 5 décembre dernier et à la ténacité des négociateurs unis dans l'intersyndicale, la dernière séance de négociation sur les mesures salariales a permis de franchir des étapes significatives en matière de reconnaissance des salariés.

La dernière proposition de la Direction portait sur une augmentation de 1,8% de la masse salariale pour les mesures individuelles, soit **une enveloppe de 29 000 NR**, sous réserve de la signature d'un accord.

FO a choisi de signer cet accord pour garantir le maintien et l'augmentation du niveau de reconnaissance des salariés. Cela permettra également aux managers de disposer des leviers nécessaires pour améliorer les conditions de travail et de rémunération.

Agir, ne pas subir !



[Retrouvez l'actualité de FO à Enedis sur notre page Intranet.](#)

Vos représentants FO Energie à Enedis

FO Énergie sur les réseaux sociaux
(Linkedin, Facebook, Instagram, Thread...)

